



Développer un Plan d'action de biodiversité pour le Grand Sudbury

POURQUOI développer un Plan d'action de biodiversité?

Un Plan d'action de biodiversité pour le Grand Sudbury doit être développé par la fin de l'année 2009 afin d'aborder les conclusions tirées de l'Évaluation des risques écologiques de l'Étude des sols sudburois. Le Plan fournira une démarche qui repose sur les succès antérieurs des efforts de reverdissement pour le rétablissement écologique du Grand Sudbury. Le développement de ce Plan suivra les meilleurs exemples internationaux de plusieurs plans d'action de biodiversité et comprendra la participation de la communauté.

QU'EST-CE QUE la biodiversité?

La diversité biologique (ou la biodiversité) se rapporte à la variété de vie sur Terre. Elle comprend la large gamme des écosystèmes, des processus écologiques et des espèces écologiques essentiels à l'existence humaine.

QU'EST-CE QUE le rétablissement de la biodiversité?

Le rétablissement de la biodiversité s'agit d'aider à la régénération de la nature. Dans le Grand Sudbury, c'est le processus de restauration des espèces végétales et fauniques ainsi que des communautés et des habitats afin d'avoir des écosystèmes qui peuvent fonctionner efficacement.

QUELS sont les bienfaits du rétablissement de la biodiversité?

La restauration de la biodiversité dans les régions affectées du Grand Sudbury améliore l'habitat pour la flore, la faune, les oiseaux et les insectes et crée des forêts et des marécages plus sains. Des améliorations de la biodiversité dans les bassins hydrographiques donnent une meilleure qualité à l'habitat du poisson à l'intérieur des lacs et des ruisseaux.

La biodiversité appuie plusieurs processus de l'écosystème naturel qui sont bénéfiques pour la société tels que la prévention de l'érosion du sol, l'amélioration de la qualité de l'air, l'épuration des eaux, la modération du changement climatique et le contrôle des organismes nuisibles et pathogènes. La biodiversité a des bienfaits sociaux et culturels, y compris une valeur esthétique, une nature récréative et de loisir et elle contribue à la résilience économique.

QUE voulons-nous atteindre avec le Plan?

Le Plan d'action de biodiversité définira la vision et les priorités pour le rétablissement de la biodiversité, compte tenu des besoins de la communauté et de ceux des générations futures. Le Plan abordera les activités d'intervention, la surveillance continue et la recherche nécessaire, à la fois à long et à court terme.

QUI développera le Plan?

Le Plan d'action de biodiversité sera développé selon un effort coopératif sous la direction de la section des Initiatives de planification environnementale de la Ville du Grand Sudbury. La surveillance sera assurée par VETAC, le Comité consultatif de reverdissement de la Ville. VETAC ainsi que le Programme de reverdissement de la Ville ont plus de 30 années d'expérience d'actions communautaires sur l'environnement. Le développement du Plan impliquera les membres de la communauté, les scientifiques universitaires, les groupes d'étude sur la biodiversité et les partenaires financiers.

QUI financera le développement du Plan et les efforts subséquents du rétablissement de la biodiversité?

Vale Inco et Xstrata Nickel ont émis des lettres décrivant leurs engagements à appuyer la Ville dans la préparation d'un Plan d'action de biodiversité. Les compagnies se sont également engagées à fournir un appui technique et financier pour les activités d'intervention, la surveillance et la recherche reliées à la biodiversité.



QUELS principes directeurs seront utilisés pour développer le Plan?

Les principes directeurs suivants contribueront au développement du Plan d'action de biodiversité pour le Grand Sudbury. Ces principes directeurs comprennent des considérations d'ordre écologique, sociologique et pédagogique.

- Prendre appui sur les efforts de reverdissement déjà accomplis dans le Grand Sudbury;
- Assurer que les besoins et les aspirations de la communauté sont considérés en ce qui concerne les efforts de rétablissement de la biodiversité;
- Développer et promouvoir des moyens éducatifs associés aux mesures de rétablissement;
- Créer des conditions soutenables pour les sols qui minimiseront l'érosion du sol, la génération de poussière et la biodisponibilité des métaux;
- Restaurer les espèces végétales et fauniques ainsi que les communautés et les habitats dans le Grand Sudbury afin d'avoir des écosystèmes qui fonctionnent efficacement;
- Développer la résilience à l'intérieur des écosystèmes afin qu'ils puissent s'adapter au changement climatique ou aux autres sources de stress environnementaux;
- Inclure des processus de surveillance et d'élaboration de rapports qui assurent une amélioration continue;
- Assurer que le Plan d'action de biodiversité demeure un «document évolutif» qui s'adapte aux changements des valeurs, des intérêts et des priorités communautaires et qui permet l'incorporation de connaissances nouvelles reliées au rétablissement de la biodiversité;
- Assurer que le Grand Sudbury demeure une ville meneuse au niveau mondial en ce qui concerne la remise en état du terrain et le rétablissement de la biodiversité.

COMMENT le public sera-t-il impliqué dans le développement du Plan?

Au cours de l'année 2009, de nombreuses occasions seront présentées à la communauté pour leur participation au développement du Plan d'action de biodiversité. Des sessions de participation pour les parties intéressées seront tenues afin d'obtenir des commentaires provenant directement d'un large spectre de membres communautaires. Ces séances animées permettront d'identifier les priorités de notre communauté en ce qui a trait à la biodiversité ainsi que les prochaines mesures à prendre. Elles assureront l'alignement du Plan d'action de biodiversité avec les besoins communautaires.

Des «Ateliers à vous la parole», des sondages téléphoniques et d'autres rencontres de dialogue permettront aux organisations et aux groupes communautaires intéressés de fournir des commentaires. Par surcroît, il existe déjà beaucoup de connaissances et de mesures qui ont actuellement lieu dans le Grand Sudbury en ce qui a trait à la biodiversité par le biais des efforts de divers groupes et agences dans la communauté. La Ville du Grand Sudbury propose de rassembler ces groupes dans le but de créer le Partenariat de biodiversité du Grand Sudbury. Bien qu'il ne soit pas directement lié au processus du Plan d'action de biodiversité, le Partenariat de biodiversité sera un aspect complémentaire.

Nous vous encourageons à vous impliquer et profiter de cette occasion pour rendre notre communauté un meilleur endroit pour vivre et s'amuser.